

Vivre à Mauran



Passage du Tour de France à Mauran

Samedi 5 Septembre 2020

N° 117 - Octobre 2020

Site internet de MAURAN: www.mairie-mauran31.fr

Le mot du Maire

Chères Mauranaises, chers Mauranais,

Je profite de cette édition pour vous fournir des explications sur l'article paru dans La Dépêche du Midi, édition Comminges, le samedi 10 octobre, que vous avez peut-être lu. Il me concerne directement et donc, en conséquence, il concerne notre commune.

Cet article résume le courriel que j'ai adressé au président du Syndicat Départemental Haute Garonne Environnement, suite à ma participation à l'Assemblée Générale de ce syndicat le 28 septembre dernier. Copie du courriel envoyée aux présidents(es) des régions Occitanie et Nouvelle Aquitaine, aux présidents des départements Haute Garonne et Hautes Pyrénées, à trois associations, à La Dépêche du Midi, ainsi qu'à l'ensemble des 276 communes membres de ce syndicat.



Voici maintenant les raisons de ma « colère » comme le journal l'a écrit en titre.

Je rappelle que le **Syndicat Départemental Haute Garonne Environnement (SDEHG)**, a pour mission « l'information, la concertation, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement » (*source : leur site internet*).

Pendant l'AG, un élu d'une commune limitrophe des Hautes Pyrénées a posé la question suivante : « Qu'en est-il du projet de méga scierie Florian sur le plateau de Lannemezan ? ». La réponse du président fut : « Je partage vos inquiétudes, mais cela se passe dans le département voisin » et il s'est empressé d'enchaîner sur la question suivante.

Comme je le précise dans mon courriel, je ne suis pas là pour juger ce projet et ce n'est d'ailleurs pas mon rôle. Cependant, et vous vous en doutez, je n'y suis pas favorable au regard des informations que j'ai pu consulter principalement dans la presse. Je reviens sur ce point plus bas.

Mais, ce que je dénonce ouvertement et je l'assume, c'est l'immobilisme de ce président qui préfère renvoyer la balle au département voisin alors que toutes les forêts de la chaîne pyrénéenne et son bassin d'emplois forestiers seraient potentiellement impactés.

J'estime qu'il était de son devoir, eu égard à la fonction qu'il occupe et après nous avoir incité à lui remonter la réalité du terrain, qu'en plus de « partager les inquiétudes », il en tienne véritablement compte. Par exemple, en proposant de créer un groupe de travail sur le sujet afin de réfléchir à une éventuelle prise de position du syndicat : une façon de faire entendre la voix des élus, et donc des habitants du territoire.

Je tiens également à vous informer des suites de ce courriel :

- Le président du syndicat m'a rapidement appelé et m'a informé qu'il travaillera avec le vice-président environnement du conseil départemental pour faire une réponse coordonnée sur ce projet de scierie. Il est dommage d'avoir dû faire ce que j'ai fait, pour arriver à un résultat qui aurait dû aller de soi. A ce jour, rien n'est encore paru.
- Mme C. Delga, présidente de la Région Occitanie m'a également contacté le 14 Octobre afin de m'expliquer le véritable état d'avancement du projet de scierie Florian. Je précise « véritable » car jusqu'à son communiqué de presse du 8 octobre, puis d'un article le reprenant le 12 du même mois, la presse n'avait pas pris le soin de relayer des informations vérifiées sur le sujet.

L'élément perturbateur étant un jeu d'échec politique sur fond d'élections régionales à horizon mars 2021 : deux partis politiques mènent clairement ce combat anti-scierie avec comme objectif premier d'en faire un catalyseur électoral en leur faveur et non en faveur de la défense du territoire. Défense qui ne devrait pas, à mon sens, être politisée, au risque de tomber dans des dérives qui au final, portent préjudice à toutes les parties prenantes.

J'ai moi-même fait ce constat après avoir assisté à une réunion destinée aux élus, à Capvern, le 10 octobre.

- L'appel de Mme C Delga m'a conforté dans ma compréhension et vision de ce dossier. Elle m'a annoncé que la région s'était saisie du dossier et veillait à ce que le projet, s'il doit aboutir, compte tenu des éventuelles subventions, soit conforme aux exigences d'emploi créés sans pénaliser le bassin existant, ainsi que d'une gestion durable et maîtrisée de la ressource forestière. Ceci afin d'assurer au mieux la préservation de l'environnement.
Le travail semble donc effectif à ce niveau-là, à suivre dans les mois à venir. Je lui ai tout de même rappelé que l'objet principal de ma démarche n'était pas uniquement le projet de scierie mais aussi et surtout le comportement proche de l'autruche de certaines personnes ayant des postes à responsabilité. Elle m'a assuré que le message était bien passé.
- Enfin j'ai reçu le soutien du président des communes forestières de la Haute Garonne et de plusieurs élus membre du syndicat pour cette « intervention justifiée, véridique et courageuse » (sic).

Je suis conscient que ce « coup de gueule » dénote dans cette omerta politique qui semble s'être installée à différents niveaux. Mais il me semble important de mettre en lumière ce genre d'incohérence et un manque de professionnalisme. L'argent qui nous fait tant défaut pour continuer à exister et entretenir une « petite » commune comme la nôtre me semble être disséminé avec trop d'insouciance et trop peu de garde-fous.

N'hésitez pas à me faire savoir votre ressenti vis-à-vis de cette prise de position afin d'en tenir compte car je suis là pour porter avant tout votre voix.

Pour des questions de droits d'auteur, je ne peux faire apparaître l'article dans ce journal, néanmoins celui-ci ainsi qu'une copie du courriel, sont à votre disposition à la Mairie si vous souhaitez les consulter.

Venez avec un galet de Garonne, cela promet j'espère une belle rigolade, mais il vous faudra venir le lire pour comprendre cette blague.



Au vu de l'évolution sanitaire qui continue de se détériorer et de l'instauration toute récente du couvre-feu dans certaines villes, je vous invite, comme l'a fait notre Président de la République, à faire preuve de bon sens et à respecter les gestes barrières, pour vous-même mais aussi pour les autres, car, comme je l'ai dit précédemment, « le vivre ensemble est primordial ».

Notre modèle social est résolument tourné vers le partage, l'entraide et l'esprit collectif. En réalité notre société est constituée de personnes qui agissent malheureusement trop souvent de manière individualiste sur bon nombre de points.

Je vous laisse méditer et prendre du recul sur cette analyse personnelle qu'il me semble bon de partager avec vous.

Votre Maire,
Nicolas Rostaing.

Evénements de ces derniers mois

Après-midi contée, dimanche 5 Juillet 2020

Elle est arrivée simplement, à pied, venant de Saint-Michel, faire étape à Mauran avant de repartir le lendemain pour Plagne. **Natacha** est une artiste libre, une conteuse avec plein d'histoires dans la tête, et le désir de les conter à voix haute à son auditoire attentif, au gré des demandes. Ce 5 juillet, dans le parc de **Marie-Line**, il faisait très beau, et sous les ombrages, chacun a pu profiter pleinement des talents de Natacha. Une après-midi conviviale, qui s'est poursuivie par une auberge espagnole jusque dans la soirée. Chacun a pu échanger avec notre visiteuse, et tous se sont promis de renouveler cette belle expérience.

Merci à Marie-Line pour son hospitalité ... en attendant d'autres rendez-vous tout aussi agréables.



Soirée Jeux, buvette d'été

Du 17 Juillet au 11 Septembre 2020, tous les vendredis soir, de 20h30 à minuit, le Comité des fêtes a organisé des soirées jeux et ouvert la buvette pour rafraîchir les participants de ces chaudes nuits d'été. Même si au début c'est la belote et le Molky qui ont attiré les joueurs, c'est le Molky, qui par la suite, s'est imposé naturellement comme le jeu de référence cet été. Une fois n'est peut-être pas coutume, l'avenir nous le dira. Le comité a quand même réussi le tour de force de convertir quelques pétanqueurs ..., qui l'eut cru ? André et Thierry se sont relayés pour tenir la buvette et c'est avec plaisir que les participants ont partagé des moments conviviaux. Un seul soir de pluie est venu changer les habitudes puisque c'est sous la halle que se sont réfugiés les aficionados du Molky. Merci à ceux qui ont contribué en ces temps difficiles à animer un temps soit peu le centre village. Bien sûr, nous avons fait le maximum pour respecter les gestes barrières associés à la situation.



Messe, le lundi 20 Juillet 2020

Malgré l'annulation de la fête du village, une première depuis sa création, la messe fut tout de même maintenue dans le respect des consignes sanitaires du moment. Une petite dizaine d'habitants étaient présents pour faire vivre ce lieu et perdurer cette coutume.

Aucune photo ne fut prise lors de cette cérémonie. Voici donc ci-contre un cliché de l'hôtel afin de mettre en lumière le travail minutieux des tailleurs de pierre d'une autre époque :



Rallye 4L, dimanche 22 Août 2020

Mauran aime accueillir le Rallye 4L, c'est désormais devenu une tradition au mois d'Août. Alors pourquoi cet enthousiasme à recevoir ces équipages ? Et bien parce que c'est l'occasion de rencontrer et de discuter avec des passionnés de mécanique, généralement très jeunes, très sympathiques et modestes, capables de préparer une bonne vieille 4L des années 60/70 pour faire du tout-terrain dans nos chemins de campagne alors qu'à l'origine, ce n'est pas du tout une voiture qui est faite pour ça..... Pour réaliser leur rêve de baroudeur à peu de frais et passer partout, il faut renforcer le châssis, monter des pneus adaptés, surélever parfois la caisse, renforcer le système de refroidissement, fiabiliser le moteur et bien plus encore... Il ne faut pas avoir peur de mettre la main à la pâte car ces petites voitures sont, on va dire, un peu fragiles. Il y en a même qui partent en Afrique avec ces engins pour faire du raid, comme « le 4L Trophy » qui se déroule au Maroc (6000 kms en 10 jours) ...imaginez, ils n'ont pas froid aux yeux !

Cette année le nombre d'équipages était impressionnant. Il y avait même parmi les véhicules 4L Renault, l'ancienne 206 Peugeot d'André, notre président du Comité des fêtes ainsi qu'un Buggy sportif sorti du film Mad Max. Comme quoi ces jeunes sont ouverts et tolérants.

Avant la halte déjeuner de Mauran, les équipages avaient déjà sillonné les chemins, chacun ayant un roadbook préparé par l'organisation. Des tables, chaises et apéritif avaient été préparés, sous la halle du centre village, par le Comité des Fêtes pour accueillir ce petit monde.

Après le déjeuner et après avoir procédé à quelques réparations et réglages, chaque équipage est reparti suivre un autre parcours de son choix. Les plus valeureux ont tenté le passage à gué du ruisseau de Pourroche pour le plus grand plaisir de quelques spectateurs Mauranais.

À l'année prochaine les amis.





Tour de France, Mauran le 5 septembre 2020

Tour de France 2020 – 8^{ème} étape – Cazères → Mauran → Loudenvielle

On n'est pas obligé d'apprécier les courses cyclistes pour aimer regarder passer le Tour de France « l'épreuve reine de la Petite Reine ». Le 5 septembre, notre village a été traversé, du fond de l'île à la Gourgue par la caravane du Tour puis par les 176 coureurs répartis en 22 équipes....

De nombreux spectateurs s'étaient amassés tout le long de la route : à la salle des fêtes, sur le chemin de la Barque, au croisement du cimetière, aux Longats, à Esquénil et Esquerra, jusqu'à la Gourgue, bref en tout plusieurs centaines de personnes venues de partout, réparties tout le long du parcours mauranais....

Dès 10h30, les sièges étaient installés, les plaids étalés, les places étaient prises. Les plus stratèges choisissaient leur place en fonction de la distribution des cadeaux offerts par la caravane, du soleil ou de l'ombre, de la vitesse estimée des coureurs, du reste de la foule.

Vers 11h50, la fameuse, joyeuse et incroyable caravane, si généreuse en cadeaux, est arrivée sur le village. Et là, l'ambiance est montée d'un cran : musiques, animations, véhicules dignes des plus beaux défilés, plus originaux les uns que les autres, se sont succédés.

Même si chacun portait un masque, on pouvait voir les yeux souriants, la joie enfantine des petits comme des grands, exploser.

Un peu moins de deux heures plus tard, après une pause où les commentaires allaient bon train, les coureurs se sont enfin montrés. Partis de Cazères, et lancés à vive allure au Camping du Plantaurel, il fallait rester vigilant car, si ce n'est une petite échappée, ils étaient encore massés, formant une riche palette de couleurs qui passa en trombe devant les amateurs enthousiastes... Même si nous n'avons pu les voir que quelques secondes, nous étions très fiers de leur montrer qu'à Mauran nous apprécions la fête, le sport et la convivialité.

Une fois les derniers véhicules d'assistance passés, chacun est rentré chez soi, la tête pleine de bons souvenirs, les sacs remplis de cadeaux. Ce fut un beau moment de convivialité hors du commun.





Ronde de l'Isard, le Jeudi 17 septembre



Décidemment, notre village attire les courses cyclistes. Après le Tour de France, voici que la ronde de l'Isard passe par notre centre village avant d'attaquer le Picon lors de sa première étape, Toulouse - Salies du Salat. Rien à voir avec le Tour de France vous allez dire, pas de caravane, peu de monde sur le parcours mais c'est quand même une belle épreuve, une épreuve régionale qui fait le bonheur des sportifs du cru qui reliait cette année Toulouse à Saint Girons, en 5 étapes, dont une contre la montre.



Vide Grenier d'automne, le samedi 26 septembre 2020

Vide-greniers et vide-nuages...

Dans sa grande sagesse, le comité des fêtes avait avancé le vide-greniers de l'automne à ce dernier week-end de septembre, pensant profiter de l'été indien... Las, ce fut un épisode d'hiver précoce, et, mesures anti-covid en sus, les rangs des exposants, pourtant nombreux à l'inscription s'éclaircirent quelque peu le jour J.

Qu'importe, les meilleurs étaient là ; le comité, la buvette et la municipalité avaient redoublé d'efforts, et la place de la mairie connut une belle animation autour des stands, du barbecue et de la buvette, entre les balisages du parcours tracé.

Certains firent de bonnes affaires, les exposants tenant à ne pas rester bredouilles, et le moral resta au beau fixe entre les averses ponctuelles.

Ce n'était pas la journée du réchauffement climatique, ce fut celle du café chaud, de la saucisse grillée par José et Thierry, et des frites chaudes de Jérôme.

Et merci à tous les courageux qui ont bravé la météo, tant du côté des organisateurs que des exposants et visiteurs. La preuve que la vie continue et que tous ne se laissent pas abattre ...

Et nous disons : ce n'est qu'un début, le combat continue.



Irréduc'Trail de Cazères, le dimanche 27 Septembre 2020

L'édition 2020 du Trail de Cazères s'est déroulée cette année en version allégée. En effet, seulement deux épreuves furent organisées : le parcours de 10 km et celui de 17km. Parcours faits de routes, chemins et sentiers, partant et arrivant à Cazères en faisant une petite incursion sur le territoire de Mauran. Heureusement pour les coureurs, le temps fut parfait : pas de pluie, température fraîche et quelques rayons de soleil.

Quelques chiffres pour vous donner une idée de la notoriété de cette épreuve : **231** participants pour l'épreuve du **10 km** et **265** pour celle du **17 km**, soit un total de **496** personnes, venues de tout le département et plus.

D'autres chiffres pour apprécier la performance des plus rapides : le premier coureur du **17 km** a parcouru la distance en **1h et 13 mn**, le premier du **10 km** l'a parcouru en **39 minutes.....**, chapeaux bas ! Quelques personnes de Mauran furent mobilisées sur cette épreuve par l'équipe organisatrice de Cazères : Gérard Molle, Benjamin Corrège, Daniel Corrège et Dominique Arrouy pour ouvrir le parcours, assurer le ravitaillement et la sécurité, aiguiller les coureurs et fermer/nettoyer le parcours.



Journée nettoyage des bords de Garonne, le dimanche 27 Septembre 2020

Une belle matinée ensoleillée, du café chaud et des viennoiseries attendaient les bénévoles pour cette première édition de ramassage des déchets organisée avec le soutien de notre intercommunalité Cœur de Garonne et l'entreprise E. Leclerc.

Malgré une participation décevante vu l'ampleur de la tâche, les huit courageux, plus un neuvième en fin de matinée (Dominique qui aidait également sur le trail), n'ont pas chômé puisque l'équivalent d'un 1m3 de déchets a été récupéré sur les bords de Garonne, aux bords des routes et même dans la forêt...Cela fut aussi l'occasion de débiter dix arbres qui barraient le chemin de la boucle de Montcavé.

Un grand merci à vous ! Et rendez-vous au printemps prochain pour une nouvelle édition, en espérant toujours plus de volontaires, et rappelez-vous : en balade sortez avec votre poche et votre couteau !

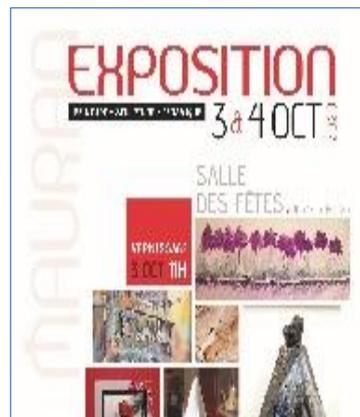


Exposition d'art, les samedi et dimanche 3 et 4 octobre 2020

Cinquième rendez-vous annuel avec nos amis les artistes et les amateurs d'art. Les mauranais et les habitants des villages voisins venus nombreux, se sont retrouvés les samedi 3 et dimanche 4 octobre à la salle des fêtes du village, transformée en galerie d'art le temps d'un week-end. Les œuvres exposées étaient aussi diverses qu'esthétiques et originales : sculptures sur pierre, aquarelles, peintures, mosaïques, cartonnages, couture, figurines en métal, bois flotté. De quoi divertir, surprendre, émouvoir les visiteurs.

Cette année encore l'ambiance est restée très sympathique et conviviale. Un grand merci au Comité des Fêtes pour la logistique et merci à la mairie de Mauran pour la mise à disposition et l'aménagement de la salle des fêtes. Merci aussi aux exposants qui ont tout fait pour partager leurs œuvres avec le public.

Exposition réussie grâce à l'implication de tous les acteurs. Rendez-vous est pris pour 2021



Manifestations locales à venir

- **Messe initiative FNACA** → dimanche 23 octobre à 11h00.
- **Halloween des enfants** → Manifestation annulée.
- **11 Novembre** → Messe à 9h00 puis cortège et cérémonie au cimetière.
- **Soirée Gaillac nouveau** → Manifestation annulée.
- **Bourse aux jouets** → Manifestation à confirmer.
- **Concert Canaletto** → **Vendredi 27 Novembre, 20h30** à l'église de Mauran :
Réservations au 06 78 93 76 57
Maximum 50 pers, entrée 10€, gratuit -12 ans
- **Rencontre de Chorales** → Manifestation à confirmer.
- **Repas des anciens et Noël des enfants** → Nous travaillons sur des alternatives.
- **Réveillon de la Saint Sylvestre** → Dans les conditions actuelles il nous est impossible de l'organiser.



Etat civil

Baptême civil

- Monsieur le Maire a procédé à la célébration du baptême civil de **Lyse Françoise GIRAUD LARAMAS** le 5 Septembre 2020 en la présence des parents : Mme **Carole LARAMAS** et M. **Benoît GIRAUD**, leur famille et amis (musiciens pour certains, cf. photo ci-contre).



Mariage

- Monsieur le Maire et son premier adjoint ont eu le plaisir de célébrer le mariage civil de Mme. **Florence FAURIE** et de M. **Jean François SOUM** le samedi 15 Août 2020, à la Mairie de Mauran, devant leur famille et amis. Toutes nos félicitations aux mariés.



Décès

- Monsieur **Christian ARTHUS** est décédé le 8 Août 2020 à Saint-Gaudens, à l'âge de 83 ans.
- Monsieur Lambert **PASTRE** est décédé le 29 Août 2020 à Mauran, à l'âge de 54 ans.



Nos plus sincères condoléances aux familles.

Infos pratiques

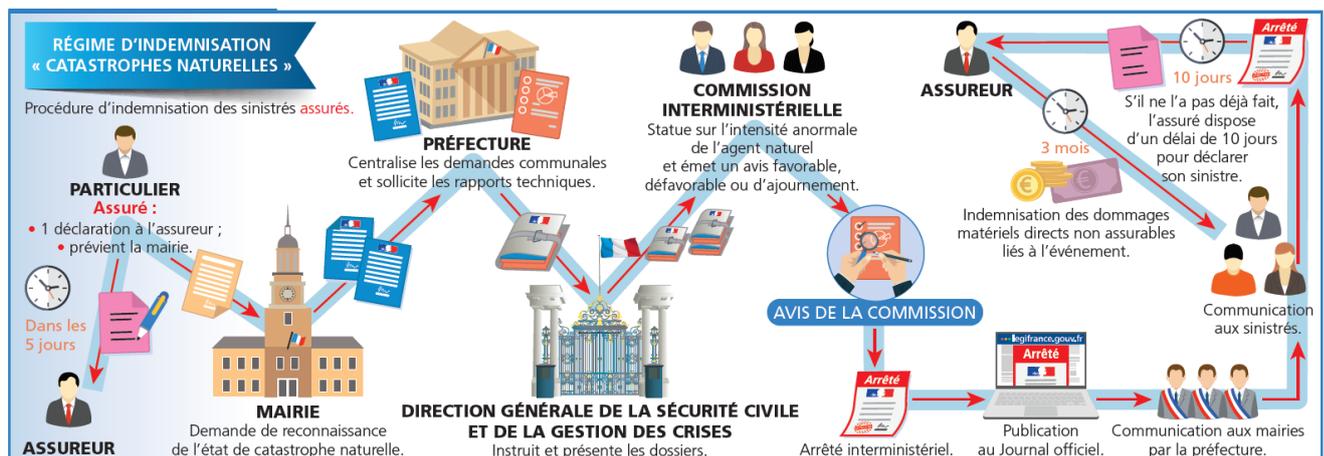
Horaires d'ouverture de la Mairie :

Pas de changement : Accueil ouvert les mardis et jeudis de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 avec présence du Maire et de la secrétaire de Mairie.



Projet en cours :

- **Réseau d'assainissement** : Mise en œuvre prévue en 2025/2026. Le zonage est en cours de finalisation suite à nos récentes remarques sur le sujet.
- **Modification du PLU** : Etude toujours en cours pour modifier certaines règles de construction qui sont aujourd'hui très restrictives en zone inondable et y intégrer le projet d'assainissement.
- **Lotissement** : Analyse financier à cours/moyen/long terme toujours en cours.
- **Dommages bâtiment Mairie** : Afin d'ouvrir un dossier de prise en charge du sinistre par l'assurance, nous allons faire une demande de déclaration de catastrophe naturelle pour sécheresse sur Mauran. Merci de nous contacter d'ici fin octobre afin de nous signaler si vos bâtiments ont également subi des dommages pour appuyer cette demande dont voici la procédure :



- **Caméras de vidéos surveillance** : Etude en cours afin d'en placer prioritairement au niveau des points de collectes et sur d'autres zones qui pourraient le nécessiter ponctuellement.
- **Cimetière** : Création d'un ossuaire communal en lieu et place de l'ancien caveau de M. Joseph DECAUX, Maire de Mauran de 1919 à 1924. Cela fait suite au déclassement de plusieurs tombes, qui lorsqu'elles sont rachetées, obligent la commune à entreposer les restes dans un ossuaire. A noter que, si des personnes sont intéressées par l'achat de concessions dans l'ancien cimetière, merci de nous contacter suffisamment tôt car des frais supplémentaires s'appliquent pour vider préalablement les emplacements choisis. Cela permettra de mutualiser et de minimaliser les coûts pour les futurs acheteurs de concession.
- **Achat d'un nouveau tracteur tondeuse** : la commune vient d'acquérir un tracteur IZEKI SXG 216. Il s'agit d'un modèle professionnel permettant, entre autres, de tondre le terrain de foot comme il se doit et de ramasser/broyer les feuilles. Economies de carburant et de temps, fiabilité accrue sont les objectifs de cet achat.
- **Vente du gyrobroyeur** : la commune souhaite vendre l'ancien gyrobroyeur vieillissant qui permettait l'entretien des haies et abords des voies communales avant que cette compétence soit transférée à l'intercommunalité. Cela permettra d'acquérir un plus petit appareil qui répondra aux besoins actuels (entretien talus, bords de baronne, chemins, etc...). Si vous connaissez des personnes potentiellement intéressées, merci de leur donner le numéro de Thierry (06 15 47 62 79) s'elles souhaitent avoir plus de renseignements sur le matériel.

Divers :

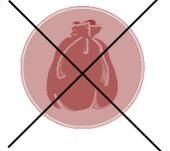
- **Envoi de SMS aux habitants** : l'ancien système d'envoi étant trop restrictif, et l'utilisation d'un logiciel dédié n'étant pas gratuit, M. le Maire utilise maintenant son portable pour faire ces envois. Sur certains téléphones, ces envois ne s'affichent pas comme des SMS/MMS classiques. Afin de vérifier le bon fonctionnement et la bonne liste de destinataires un SMS test vous a été envoyé le 22 octobre à midi depuis le 06 16 96 83 31.
Si vous ne l'avez pas reçu alors que vous souhaitiez les recevoir, ou que ne voulez plus en recevoir, ou que vous n'arrivez pas à lire le texte, merci nous le faire savoir.
- **Vivre à Mauran format numérique** : le coût financier et écologique de ce journal n'est pas négligeable. À ce jour 19 habitants ont fait le choix de le recevoir en version numérique. Si vous souhaitez faire de même merci de nous le faire savoir sur mairie.mauran@wanadoo.fr
- **Cours de yoga Ashtanga** : tous les jeudis soir, de 19h30 à 21h, à la salle des fêtes. 10€ la séance (première séance gratuite)
Apportez votre tapis et votre masque !
- **Annuaire des professionnels de Mauran** : une page du site internet de la commune leur est dédié : <https://www.mairie-mauran31.fr/fr/vivre-a-mauran/annuaires.html>. Si votre siège social est sur la commune merci de nous en informer afin de mettre cette page à jour. Vous pouvez également déposer une carte ou flyer qui sera exposé dans la mairie.
- **Terrain pour les gens de passage** : Vous l'avez certainement vu, mais notre commune plaît puisque dernièrement, un couple de campeurs, une famille en roulotte (2x), un kayakiste, ainsi qu'un homme avec son âne ont dormi très ponctuellement sur notre commune et en général sur le terrain de foot.
Derrière le hangar communal se trouve un petit terrain appartenant à la mairie. Celui-ci est à proximité immédiate des WC publics, d'une source d'eau potable et permet de faire paître d'éventuels animaux comme des ânes, sans causer de dégradation. Endroit discret, sans nuisance, ni environnementale, ni pour le voisinage.
L'idée n'est pas d'en faire la publicité, il n'y aura d'ailleurs pas de panneaux pour le signaler. Je vous demande d'être attentif à ce type de situation, et lorsque que vous constatez qu'une personne commence à s'installer dans notre village, où qu'elle soit, allez à sa rencontre ou appelez- nous afin de pouvoir la guider vers ce terrain avant qu'elle soit durablement installée.
- **Boîte à livres** : une habitante a soumis l'idée d'une boîte à livres au village comme c'est le cas dans certaines communes voisines. Le principe : chacun peut y déposer ou emprunter un livre librement. Son fonctionnement repose sur l'échange et le partage. Le conseil municipal a approuvé cette idée et nous souhaiterions que cette boîte soit créée par les habitants. Construction à base de matériaux de récupération ou détournement d'un objet, soumettez-nous vos propositions afin d'en débattre ou même d'organiser un sondage participatif.
- **Ramassage des OM** : La conseil municipal a choisi de mettre en place un service exceptionnel de ramassage des ordures ménagères et déchets recyclables pour les personnes âgées ou présentant des difficultés ponctuelles ou permanente. Service assuré par les employés communaux, un jour par semaine (mardi après-midi), sous certaines conditions : **l'ensemble des personnes constituant le foyer doit : avoir au moins 80 ans OU être en incapacité permanente ou temporaire de conduire un véhicule à moteur.**
Pour les personnes rentrant dans ces critères et n'ayant pas de proches ou d'organismes capables de leur venir en aide sur ce point, merci de nous contacter afin de mettre en place ce service.
A noter qu'il existe des organismes d'aide à la personne qui peuvent assurer ce ramassage (Bien vivre chez soi ou le SAAD de l'intercommunalité) alors que d'autres (ADMR) ne le font pas. Ces organismes proposent également de l'aide pour faire le ménage, etc... Quelque que soit votre niveau d'autonomie vous pouvez les contacter pour bénéficier de leurs services qui vous seront facturés en fonction de vos revenus. Concernant les personnes présentant une perte d'autonomie significative, vous pouvez faire une demande de dossier APA auprès du conseil départemental afin d'avoir une prise en charge.

Collecte et traitement des déchets

La bonne gestion des déchets est un des enjeux majeurs de notre époque. En vue de vous préparer à la redevance incitative qui verra le jour d'ici 2022-2023 et dont le but est la réduction des déchets grâce à une facturation au plus près de la quantité réelle d'ordures ménagères déposées, voici quelques informations très concrètes et parlantes sur les bonnes pratiques à adopter :



Les gros cartons bruns sont à déposer en déchetterie



En vrac, bien les vider, inutile de les laver, ne pas les emboîter



Brûler 50kg de déchets verts émet autant de particules fines que 13 000 km en véhicule diesel
Source ADEME



Déchetterie OU Broyage



Concernant le broyage des végétaux, Cœur de Garonne vient de se doter d'un gros broyeur. Celui-ci sera mis ponctuellement à la disposition des communes gratuitement. A ce titre nous réfléchissons à une solution qui vous permettra de réduire le trajet vers la déchetterie et récupérer ainsi le broyat.



Quelques précisions :

- Ne pas laver les bocaux car ils seront nettoyés au centre de tri, cela évite le gaspillage d'eau.
- Laisser les couvercles métalliques car des aimants les sépareront au centre de tri, cela évite d'en retrouver au pieds des conteneurs.

ATTENTION : même si les emballages ci-dessous sont recyclables, le centre de tri actuel ne les traite pas à ce jour. Un nouveau centre interdépartemental permettant enfin leur valorisation est actuellement en projet et devrait être opérationnel à horizon 2022-2023. En attendant, nous vous demandons de déposer ces déchets dans les bacs d'ordures ménagères car sinon cela engendre des surcoûts.



En sac



Compost ET/OU Paillage



Cœur de Garonne propose un guide ainsi que des composteurs à prix attractif afin de valoriser les déchets verts et autres matières

ATTENTION : la vaisselle (verre, assiettes, bols, etc...) même en verre et les miroirs doivent être déposés dans les bacs d'ordures ménagères. En effet leur composition diffère des bouteilles et bocaux en verre ce qui génère des impuretés.



Terminons par une maxime :

« Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas »

Compteurs Linky et fibre optique

Compteurs Linky :

La campagne de déploiement du compteur Linky sur notre commune commencera en novembre et durera jusqu'en mars/avril. Chacun d'entre vous recevra 30-45 jours avant un courrier de la part d'ENEDIS vous informant de ce prochain changement de compteur et pour ceux dont le comptage se situe en domaine privé, il vous invitera à appeler l'unique société : 5COM, afin de prendre rendez-vous. Pour les personnes qui ne résident pas en permanence sur la commune et qui auront donc du mal à récupérer ce courrier dans leur boîte aux lettres, voici le numéro : **05 61 94 40 19.**



L'installation dure en moyenne 30 minutes et ne nécessite pas de travaux d'aménagement. L'intervention est gratuite et ne modifie pas votre contrat d'électricité. En cas de question, vous pouvez contacter le service client d'Enedis du lundi au vendredi de 8h à 17h au **0 800 054 659** (appel et service gratuit depuis un poste fixe)

Nous vous rappelons que l'installation de ces compteurs est prévue par la loi. Si vous vous y opposez, la société 5COM ne fera pas de forcing. En revanche, lors de la réunion avec ENEDIS les risques suivants ont été évoqués : une fois la campagne terminée, s'il faut par la suite l'installer, cela risque d'être payant. Il en sera de même pour les relevés de compteur qui, avec Linky, se feront à distance.

A noter que si vous projetez de poser des panneaux solaires sur votre toit par exemple, Linky permettra d'alléger le coût de l'installation. En effet, il fallait précédemment poser un second compteur pour mesurer la quantité d'énergie produite.

Ci-dessous un tableau de comparaison avec/sans Linky venant d'ENEDIS :

<p>Avec Linky</p> 	<p>Emménager en toute simplicité</p> <p>En moins de 24 heures, tout est réglé à distance</p>	<p>Relevé automatique de votre consommation</p> <p>Mes relevés se font à distance et sans rendez-vous</p>	<p>Mieux maîtriser votre consommation</p> <p>Vous pouvez suivre votre consommation, mieux la comprendre et agir grâce à un espace personnel sécurisé sur www.enedis.fr/linky</p>	<p>Détection des pannes plus rapide</p> <p>Les pannes réseau sont détectées plus tôt et les interventions plus rapides</p>
<p>Sans Linky</p> 	<p><i>Pour avoir l'électricité dans votre nouveau logement, vous devez attendre le passage d'un technicien dans les 5 jours.</i></p>	<p><i>La plupart du temps, les relevés se faisaient sur rendez-vous.</i></p>	<p><i>Votre consommation réelle n'était relevée que tous les six mois environ.</i></p>	<p><i>Enedis ne pouvait pas détecter les pannes réseaux sauf si vous appeliez pour signaler une panne.</i></p>

Fibre Optique :

Le déploiement de la fibre optique dans le département se poursuit. Les 2 mois de confinement ont eu un impact sur le planning prévisionnel.

D'après les dernières informations (oct. 2020) en notre possession, cela se traduit sur notre commune par une prévision pour les premières possibilités de connexions courant février-mars 2021 par ORANGE, FREE et les petits opérateurs. Pour BOUYGUES il faudra attendre le 2nd semestre.

Lors du dernier conseil municipal (5 octobre) M. Dominique ARROUY a été nommé référent fibre pour notre commune.

Nous ne manquerons pas de vous informer des nouvelles dès qu'elles nous parviendront.



Photos Mystère

Réponses concernant le précédent Vivre à Mauran :

- 1- **Photo N° 1, coordonnées GPS : 43°11'22.1"N 1°01'16.2" : E :** Il s'agit du pilier central sur lequel sont visibles 2 encoches permettant de glisser du bois afin de fermer ou ouvrir le canal alimentant l'ancien moulin de Mauran. Ce pilier se situe en bord de Garonne, en contre bas de l'entrée du chemin récemment créé au niveau des Longats. L'ancien moulin se trouvait quant à lui à droite du pont lorsque l'on sort du village. Un vestige serait encore visible de nos jours.
- 2- **Photo N°2, coordonnées GPS : 43°10'54.0"N 1°02'20.5"E :** Il s'agit du ruisseau « Les Goutères » qui serpente en dessous de Pourroche. La photo a été prise environ 200m en amont du passage à gué qui offre un beau spectacle lors du passage du rallye 4L. D'autres belles cascades sont aussi visibles en aval du gué.

Voici deux nouveaux endroits insolites que nous vous invitons à découvrir. Saurez-vous nous dire où ont été prises ces photos ?



Indice photo n°1 :

De la vallée de Montclar en direction de la Garonne, les hommes ont su canaliser et utiliser ma force.



Indice photo n°2 :

Mes utilisateurs n'habitaient pas le centre-ville.

Les coordonnées de ces lieux vous seront divulguées lors du prochain numéro du Vivre à Mauran.

Les personnes ayant trouvé la bonne réponse, pourront nous soumettre leurs propres photos et textes pour une parution lors des prochains numéros, écrivez-nous :

mairie.mauran@wanadoo.fr

La Tour de Mauran renaît

La tour de Mauran, vestige du château féodal des Montpezat, érigée au XIV^{ème} siècle, participait à la surveillance de la Garonne. C'est là que sont nés entre le XVI^{ème} et XVII^{ème} siècle, deux évêques ayant illustré l'église gallicane, les frères Montpezat de Carbon.

Depuis de nombreuses années, la tour, perchée sur son éminence, ne se voyait presque plus depuis le village, occultée par les arbres.

C'est Daniel Corrège qui a lancé les premières démarches auprès du service des eaux et forêts pour la dégager de ses envahisseurs. C'est ensuite Nicolas Rostaing aidé par Thierry Arrouy, le bucheron, et Dominique Arrouy le guide visuel, qui ont concrétisé sa renaissance en dégageant sa vue à grands coups de tronçonneuses. Ils ont même eu l'idée de façonner un siège sur le balcon situé au pied du mur Ouest de la tour, pour permettre aux plus lestes de s'asseoir afin de contempler le panorama et méditer sur l'histoire de notre village.

Bravo à toute l'équipe. Notre tour rayonne à nouveau sur notre village et ses environs, comme si elle voulait encore veiller sur nous.



Après



Avant



Poème

En passant par la Lorraine...

*Chemin faisant dans un coin des Vosges,
un village lorrain attire mon attention
où des habitants évoquent dans leur loge
une époque obscure avec émotion.
Une atmosphère de joie entoure une maison,
où particulièrement s'y prépare un serment.
La mairie attend un mariage, voilà la raison.
Je n'oublierai jamais l'accueil de ces gens,
où flotte sur cette famille un parfum de bonté.
Et là, ma curiosité se transforme en admiration,
que des êtres charmants au fond de cette vallée !
Des rires éclatent sous les constellations,
mon accent du Sud tranche avec le leur,
qu'importe ! L'amitié remplit les verres
je bois avec les mariés, et à leur bonheur.
Une chaleur humaine jaillit de ce coin de terre
vision sacrée d'une fraternelle amitié.
Je comprends ce que signifie cette transformation.
Par la voix de l'infortune et d'une enfance embrasée
je n'oublierai jamais cette plénitude d'émotion.
Le jour naît et je prends congé de ce lieu,
je continue mon chemin et marche en songeant
et ne peux retenir mes larmes sous un ciel orageux.*

Guy Arnaud

Recette ... mais pas de cuisine ...



Recette de lessive au lierre

Gratuite, efficace et 100 % naturelle, c'est l'une des meilleures options pour laver son linge. Voici donc la recette de la lessive au lierre (pour environ 1 litre) :

1. Cueillez 50 feuilles de lierre

- prenez bien du lierre grimpant (Hedera Helix) et non du lierre couvre-sol
- ne pas conserver ou faire sécher, utiliser de suite pour la recette



2. Lavez les feuilles de lierre à l'eau claire



3. Froissez les feuilles à la main avec des gants, si peau sensible



4. Plongez les feuilles dans 1 litre d'eau et portez à ébullition

- Assurez-vous que le lierre est bien immergé
- N'oubliez pas de couvrir la casserole



5. Laissez les feuilles 15 mn dans l'eau bouillante

- A feu doux, sous couvercle

6. Coupez le feu et laissez macérer 24 heures, couvercle fermé



7. Versez dans une bouteille en filtrant les feuilles

- À l'aide d'un entonnoir et d'un tissu fin ou d'une étamine

8. Votre lessive est prête



NB : Conservez la bouteille à l'abri de la lumière. La lessive gardera ses propriétés pendant **3 semaines** environ. Il faut donc la renouveler régulièrement et vous organiser un peu. Mais c'est très facile et rapide à faire !

Quelles sont les précautions à prendre ?

Les baies de lierre (appelées « drupes ») sont **toxiques**. Évitez donc absolument d'en manger. La feuille de lierre elle-même peut être **irritante pour les peaux sensibles**. Elle contient en effet du faltarinol, un alcool gras qui peut provoquer des dermatites de contact et déclencher des allergies.

Pour la cueillette, le lavage, et surtout le froissement des feuilles, il est donc **plus sûr de vous munir de gants** si vous êtes un peu sensible des mains. Attention aussi de prendre la bonne espèce, du lierre grim pant très classique comme sur les photos de cet article.

Ensuite, par mesure de précaution, si vous ou des personnes de votre foyer :

- ont la peau très sensible, sujette aux irritations
- et/ou sont facilement sujets à des allergies
- et/ou sont en très bas âge (bébés, jeunes enfants)

Alors commencez par tester avec moitié moins de feuilles de lierre (ajoutez 1 à 2 càs de bicarbonate de soude dans le verre de lessive pour conserver tout l'effet lavant). Au moindre signe d'irritation lié aux vêtements, employez une autre lessive.

De même, stockez votre lessive liquide au lierre **hors de portée des enfants** et des animaux domestiques. Pensez aussi à **étiqueter** très clairement la bouteille. Car bien sûr, même s'il s'agit d'un produit 100 % naturel, il ne faut **surtout pas en boire** !

Comment utiliser et doser la lessive au lierre ?

Un verre de 15 cl par machine suffit. Versez la lessive au lierre directement dans le compartiment « lessive » de votre machine.

Vous pouvez éventuellement mélanger dans le verre :

- 1 cuillère à soupe de bicarbonate de soude pour du linge fort sale
- ou 1 cuillère à soupe de percarbonate de soude pour du linge blanc

Pour les **taches tenaces**, vous pouvez, avant la mise en machine :

- frotter au [savon de Marseille](#)
- et/ou faire un trempage.

N'oubliez pas que votre lessive se conservera 3 semaines environ après la fabrication (voir ci-dessous). Il faudra donc **penser à l'utiliser dans ce laps de temps**, car passé ce délai, elle perdra de son efficacité.

Comment prolonger la conservation de la lessive au lierre ?

Certaines personnes sont rebutées par le fait que la lessive au lierre se conserve assez peu de temps. Passé un délai d'**environ 3 semaines**, le liquide a en effet tendance à « tourner » et perd ses vertus nettoyantes.

Tout d'abord, gardez la bouteille à l'abri de la lumière.

Ensuite, il est possible de **prolonger sa conservation** :

- en mettant la bouteille au réfrigérateur (normalement vous gagnerez quelques jours)
- en répartissant le liquide dans des petits récipients (bouteilles ou autres), que vous mettrez au congélateur si vous en avez un. Là, vous prolongez la durée de vie de votre lessive de manière importante.

Quel adoucissant naturel peut-on ajouter ?

Vous pouvez ajouter dans le bac adoucissant **5 cl de vinaigre blanc**. C'est un « plus » appréciable, car le linge lavé au lierre n'est pas forcément aussi doux qu'avec une lessive au savon de Marseille. Le vinaigre va bien compenser cela.

Pour donner une bonne odeur à votre linge, il est aussi possible d'ajouter au vinaigre 5 à 8 gouttes d'**huiles essentielles** (lavande par exemple).

Attention cependant, les huiles essentielles sont des produits très concentrés. Testez dans un premier temps une petite quantité et augmentez la dose progressivement de machine en machine. À la moindre réaction d'irritation ou d'allergie, arrêtez de les utiliser.

Quels sont les avantages de la lessive au lierre ?

La lessive au lierre est un nettoyant efficace, facile à produire et entièrement naturel. Le linge ressort **propre et sans odeur** (voire avec une légère odeur agréable).

De plus, le lierre est une plante proliférante. En cueillir quelques feuilles une à deux fois par mois limitera un peu sa propagation, sans porter atteinte à la plante de manière significative.

Enfin, on peut **trouver du lierre gratuitement**, ce qui rend le coût d'une telle lessive dérisoire ! Il ne vous en coûtera que :

- 1 litre d'eau du robinet (soit moins d'un centime) ... ou mieux encore de l'eau gratuite, venant d'une fontaine, d'un puits ou d'un récupérateur d'eau !
- De quoi faire bouillir l'eau pendant 15 minutes. Là aussi, c'est moins d'un centime de base... Et potentiellement gratuit si vous vous débrouillez bien (rocket stove + brindilles, par exemple).

Alors, **entre 0 et 1 centime le litre de lessive**, qui dit mieux ??

Où trouver du lierre ?

Tout d'abord, assurez-vous bien de cueillir du **lierre grimpant**, qui comme son nom l'indique grimpe sur les surfaces comme les murs ou les arbres, et pas du lierre couvre-sol (qui reste par terre). Prenez du lierre à feuilles classiques, comme sur la photo ci-dessous.

Il vous sera bien sûr très facile d'**obtenir gratuitement votre lierre** si vous en avez dans votre jardin ou directement sur votre maison...

Mais dans le cas contraire, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Demandez gentiment à un parent / ami / voisin de vous laisser en glaner chez lui.
- Si vous êtes amateurs de **balades en forêt**, le lierre pousse facilement sur les arbres, autour desquels il s'enroule. Il est facile à repérer, avec ses feuilles caractéristiques :
- Ensuite, si vous avez un jardin, n'hésitez pas à bouturer ou marcotter du lierre pour **l'implanter chez vous**. Il se développe facilement et apporte une touche « rustique » à votre environnement !

Que peut-on faire d'autre avec la lessive au lierre ?

Cette lessive liquide peut aussi servir de **nettoyant pour vos sols**. Ses propriétés détergentes et assainisseuses seront parfaites pour les sols non fragiles. Vous pouvez prendre le mélange tel quel pour nettoyer vos sols ! En revanche, par mesure de précaution, évitez les sols sur lesquels vous marchez pieds nus...

Certains l'utilisent aussi comme **shampooing**. Pour ma part, je ne l'ai jamais testée ainsi, et étant donné que le lierre est agressif pour les peaux sensibles, j'aurais tendance à le déconseiller.

Source de l'article : <https://deconsommateur.com/> → des astuces pour une vie saine, verte et pas chère

